

## République centrafricaine

En 2012, la République centrafricaine a fait des progrès minimes dans ses efforts d'élimination des pires formes de travail des enfants. Le gouvernement a ratifié le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants en octobre 2012. Alors que le gouvernement avait antérieurement signé un accord de démobilisation des enfants soldats, des groupes armés de part et d'autre du conflit ont augmenté l'utilisation des enfants soldats. Des dispositifs de protection juridique nécessaires contre le travail des enfants n'ont pas été adoptés. En outre, alors que le gouvernement avait conclu un accord avec l'UNICEF pour mettre en œuvre un plan d'action général visant à protéger les enfants, les recherches réalisées n'ont permis de trouver aucune preuve que des politiques ou des programmes visant à lutter contre le travail des enfants aient été mis en œuvre. Les enfants continuent à subir les pires formes de travail des enfants, notamment en tant qu'enfants soldats et dans des travaux agricoles dangereux.

**Au vu de ces conclusions, les mesures suivantes permettraient de progresser sur la voie de l'élimination des pires formes de travail des enfants en République centrafricaine :**

Domaine	Mesures proposées	Année(s) pour laquelle/lesquelles la/les mesure(s) est/sont recommandée(s)
Lois et règlements	Amender le Code du travail pour — <ul style="list-style-type: none"> <li>• Couvrir les enfants travaillant pour leur compte.</li> <li>• Interdire la possession et la distribution de pédopornographie.</li> </ul>	2009, 2010, 2011, 2012
	Eliminer les frais de scolarité afin d'augmenter le nombre d'enfants en mesure d'avoir accès à l'école et prendre des mesures pour assurer la sécurité dans les écoles et un nombre suffisant d'enseignants et d'écoles.	2010, 2011, 2012
Coordination et mise en application	Créer un organe de coordination des initiatives gouvernementales de lutte contre toutes les pires formes de travail des enfants ou amplifier le champ d'action du Conseil national pour la protection de l'enfance à cet égard.	2011, 2012
	Affecter des ressources suffisantes pour veiller à l'application des lois contre les pires formes de travail des enfants, notamment en formant du personnel, en augmentant les ressources budgétaires et en mettant	2009, 2010, 2011, 2012

Domaine	Mesures proposées	Année(s) pour laquelle/lesquelles la/les mesure(s) est/sont recommandée(s)
Coordination et mise en application	des bureaux à disposition.	
	Créer un système d'inspection qui contrôle et assure le suivi des cas signalés de pires formes de travail des enfants.	2010, 2011, 2012
	Mener à bien une enquête sur l'utilisation des enfants soldats par les milices et les groupes de défense locaux, en publier les résultats et, à partir de ces informations, prendre des mesures vigoureuses pour mettre un terme à ces pratiques et permettre la réadaptation des victimes.	2010, 2011, 2012
	Créer un système permettant d'identifier les enfants victimes de la traite et leur procurer des services adéquats en matière d'hébergement et de protection.	2010, 2011, 2012
Politiques	Évaluer l'impact que peuvent avoir les politiques existantes sur la lutte contre le travail des enfants.	2009, 2010, 2011, 2012
Programmes sociaux	Mettre en œuvre des programmes ayant pour objet de soustraire les enfants aux pires formes de travail des enfants et de les protéger de celles-ci, notamment ceux qui travaillent dans l'agriculture et les enfants soldats.	2009, 2010, 2011, 2012